



Cohabitations Solidaires

Lettre d'information de « Cohabitions en Drôme-Ardèche »
AIDER - mars 2012



La cohabitation intergénérationnelle, une réponse au « vieillir chez soi »

Tandis que chaque année, les français-e-s gagnent trois mois supplémentaires d'espérance de vie, ceux-ci souhaitent d'abord bien vieillir. Rester chez soi est une aspiration largement partagée chez les seniors, mais quand le sentiment de solitude vient les toucher trop durement, proposer une cohabitation peut apporter une solution.

Si certaines personnes s'installent dans des modalités variées de fragilité qui débouchent parfois sur la dépendance, d'autres demeurent en santé, jusqu'à un âge très avancé. Cependant la majorité des seniors souhaitent vivre le plus longtemps possible à leur domicile.

Le domicile, lieu de tous les repères, de tous les souvenirs, de tout le réseau social.

La mise en place de services d'aide à domicile et l'adaptation du logement sont les moyens les plus souvent évoqués pour permettre aux per-

sonnes âgées de rester chez elles dans un contexte rassurant et familial.

Il existe une troisième voie complémentaire : la cohabitation solidaire.

Mettre une chambre à disposition en échange de temps, de présence et de moments conviviaux peut être une solution pour vivre mieux chez soi. L'habitat solidaire est une alternative intéressante pour remédier à l'isolement et rompre la solitude. Il permet souvent de maintenir la vitalité



des seniors, de renforcer leur participation à la société et d'éliminer les obstacles entre les générations. Le soin apporté à la constitution de la cohabitation et à leur accompagnement est primordial pour des expériences réussies et gratifiantes pour les deux parties.

Une politique départementale en faveur du « bien vieillir dans la Drôme »



« La cohabitation intergénérationnelle permet d'apporter aux personnes âgées « **le petit plus** », en leur offrant des mo-

ments privilégiés, d'échanges afin de rompre l'isolement, tout en préservant un lien social. » témoigne **Annie Tollaie** coordinatrice du CLIC du Val de Drôme (Comité local d'information et coordination gérontologique).

AIDER et le CLIC du Val de Drôme travaillent en étroite collaboration sur la question de l'intergénération. Le CLIC apporte sa compétence et la

veille gérontologique nécessaires à la cohabitation intergénérationnelle. Un livret d'accueil à destination des hébergé-e-s donnant quelques petits conseils est en co-construction.

La coordination gérontologique, les actions de développement social local, la création et la réhabilitation de maisons de retraite, le soutien aux associations, l'amélioration de la qualité de l'intervention à domicile et de l'accueil en établissement constituent les outils de la politique départementale en faveur des personnes âgées.

Grâce à des mesures adaptées à chacun-e, le Département

permet aux seniors de bien vieillir dans la Drôme.

« Les aides apportées par le Conseil général par le biais de l'APA* permettent aux personnes âgées de ne plus appréhender dès les premiers symptômes de la dépendance, leur maintien au domicile. Chacun souhaite vivre chez soi, à son rythme, sans contrainte et sans obligation. » précise Annie Tollaie.

Sommaire :

Vieillir chez soi	1
Témoignages	2
l'action en 2011	3
Annonay: premier relais	3
AIDER et ses autres missions	4

Des cohabitantes partagent leur expérience

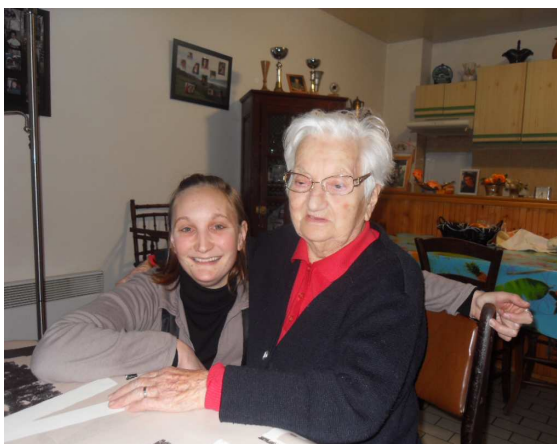
Après sa convalescence en centre de rééducation, Marcelle souhaitait absolument retourner chez elle, retrouver sa maison, ses habitudes et son quartier.

« Pour moi c'est une belle expérience, je partage de bons moments avec Marcelle et j'essaie de me rendre disponible après mes cours pour manger et discuter avec elle. »

souligne Agathe hébergée depuis novembre 2011 chez Marcelle. Future fleuriste, elle a choisi ce mode d'hébergement solidaire pour rendre service et être proche de son lieu de formation.

Pour Marcelle, partager un quotidien avec Agathe c'est rassurant.

« ...Un vrai bonheur... »



**Agathe et Marcelle
en cohéhabitations depuis 5 mois**

« C'est un vrai bonheur et sa présence m'a permis de retrouver un meilleur moral après mon hospitalisation. Depuis son arrivée, je dors mieux », précise t-elle quand on lui demande ce qu'elle pense de cette expérience.

Du lundi au vendredi, malgré des horaires de vie différents, elles se retrouvent autour d'un repas, d'un café ou d'un jeu.

65 années les séparent, mais une véritable complicité s'est instaurée entre elles.

La famille des seniors au cœur du maintien à domicile

« Agathe apporte beaucoup de joie à maman et sa présence nous rassure... »

Paulette, soucieuse du bien être de sa mère Marcelle, et souhaitant respecter son choix de revenir à la maison après son hospitalisation a étudié toutes les alternatives possibles. En accord avec ses frères et sœurs, elle a contacté AIDER pour compléter les services médicaux et sociaux déjà mis en place. Consciente que la présence d'Agathe ne doit pas se substituer à des professionnel-le-s du service à domicile, Paulette est enchantée de cette formule et définit sa présence comme « un trait d'union » ou « une bouffée d'oxygène ».

« Agathe apporte beaucoup de joie à maman et sa présence nous rassure, nous ne lui demandons aucune participation financière ni pour le logement ni pour le repas, car ce qu'elle nous donne est précieux et nous adhérons complètement à ce système d'échanges solidaires ».



Paulette, fille de Marcelle.

La solidarité intergénérationnelle au sein de la cohabitation



Illustration : Jean Luc Berre

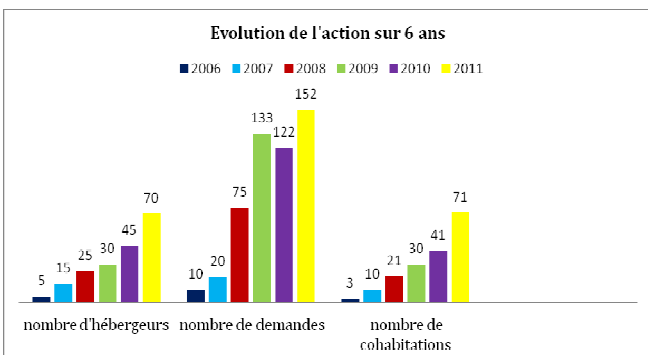
La solidarité intergénérationnelle est ici un acte volontaire qui bénéficie aux 2 générations qui s'y engagent. Avec la cohabitation intergénérationnelle, la solidarité est réciproque.

Cette solidarité est basée sur les affinités partagées et sur des intérêts mutuels. Elle ne se substitue ni à la solidarité familiale car elle la prolonge, ni à la solidarité publique car elle cohabite en apportant une contribution spécifique. Les échanges mis en place sont décidés en collaboration avec les deux parties concernées.

L'apport entre les générations doit être envisagé de manière réciproque : **si les jeunes ont besoin de leurs aîné-e-s pour se construire, les ancien-ne-s ont besoin des jeunes pour rester dans le temps présent.**

De l'expérimentation à un dispositif éprouvé

De l'expérimentation d'un concept innovant, au développement d'un dispositif, nous avons développé un outil, utile et utilisé par les partenaires locaux qui permet une réponse adaptée à la demande de logement temporaire.



En 2011

152 demandes

37% Vallée de la Drôme
32% secteur Valence
13% secteur Romans
7% Ardèche

71 cohabitations

48% Vallée de la Drôme
20% secteur Romans
15% secteur Valence
13% Ardèche-Centre



Solidarité, échanges



Intergénération



Réciprocité rencontres

En 2011, la demande concerne des personnes souhaitant se rapprocher de leur lieu d'apprentissage, de formation, ou d'étude. Mais aussi des personnes en recherche ou situation d'emploi, nouvellement arrivées sur le territoire, souhaitant être chez l'habitant-e pour faciliter leur intégration. Nous avons constaté cette année, l'augmentation de l'offre d'un public de plus en plus âgé parfois orienté par les partenaires et d'autre part de personnes actives de 50 ans et plus sur les secteurs de Valence et de Romans, intéressées par l'accueil solidaire de courte durée. Le concept semble séduire toutes les générations !

Cohabitions à Annonay, premier relais de proximité

Afin que les ardéchois-e-s et les drômois-e-s, puissent bénéficier d'un service de proximité, AIDER met en place des relais locaux de « Cohabitions en Drôme-Ardèche ». Ils sont des référents qui développent le logement intergénérationnel et solidaire à l'échelle de leur territoire.

Pour veiller au respect des valeurs et de l'éthique de « Cohabitions en Drôme-Ardèche » AIDER propose une formation, un transfert de ses outils et un accompagnement des relais pour les premières cohabitations.

La commune d'Annonay séduite par

ce principe de solidarité est depuis le 1er janvier 2012 le premier relais ardéchois. Professionnelles et élu-e-s se sont mobilisé-e-s autour de ce projet afin d'en garantir son succès et la mise en place de qualité des cohabitations solidaires à Annonay.



« Une formation dense, une mallette d'outils complète qui nous prépare bien à l'accompagnement nécessaire pour la mise en place de cohabitations solidaires »

Aurélien CCAS Annonay
Participante à la formation

***Vous souhaitez vivre une cohabitation ?
Initier ce mode d'hébergement original
au sein de votre commune ou
de votre intercommunalité ?***

Contactez-nous au 04-75-40-99-24
Sandrine LAVALLE s.lavalle@aider-initiatives.fr
Laetitia DA COSTA: l.dacosta@aider-initiatives.fr
www.aider-initiatives.fr

Cohabitions en Drôme-Ardèche est une action soutenue par :



ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL



FONDATION
AG2R
Rhône-Alpes



FONDATION D'ENTREPRISE
ISICA

À noter sur vos agendas...

AIDER est une agence de développement et d'initiatives ouverte à toute personne, qui a le désir et la volonté de réfléchir à des solutions novatrices pour aborder les transformations économiques, sociales et humaines de nos territoires.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Ecosite du Val de Drôme

26400 EURRE

Tél/Fax : 04 75 25 34 17



secretariat@aider-initiatives.fr
www.aider-initiatives.fr

Mars-Avril

31/03 Forum des mobilités

01/04 la voiture, de l'histoire ancienne?

Forum organisé par le CLD Vallée de la Drôme
Ecosite-Eurre et Vercheny

12 /04 Notre AG ! (14h30-16h30)

Présentation de nos actions, bilans et perspectives
Ecosite-Eurre

26/04 p'tit déj partenaires (9h-11h)

Accueil convivial des partenaires de la vallée de la Drôme
Ecosite-Eurre

Octobre (dates à définir)

Semaine Bleue Vieillir chez soi, vieillir ensemble

Réunion publique sur la cohabitation intergénérationnelle
Guilhaerand en Grange (en projet)

Quinzaine de l'égalité: Forum égalité

Un forum sur la conciliation des temps professionnels et privés (en projet)
Ecosite-Eurre



AIDER c'est aussi ...

AIDER se structure autour de 3 pôles d'interventions sur les territoires:
des initiatives innovantes, des études et des diagnostics, des animations de collectifs.

DEUX INITIATIVES

TEMPS ET TERRITOIRE

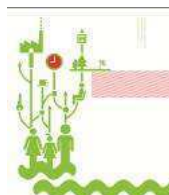
Les temps d'accès, les rythmes de travail, des écoles, les horaires de transport, des commerces, des activités de loisirs proposés sur le territoire structurent nos journées et organisent nos vies ! Et si à l'heure d'aménager le territoire, nous ne pensions pas seulement l'espace ?

Prendre en compte le temps permet de mieux répondre aux besoins de notre société qui vit aujourd'hui à « 1000 temps » : chacun son rythme de travail, ses activités, son organisation familiale...

Temps & Territoire s'inspire des « bureaux des temps » que l'on trouve dans les grandes villes d'Europe ; ce sont des observatoires du territoire et des lieux de changements qui impulsent plus de coordination dans les horaires. Ainsi, par exemple, les horaires des transports en commun sont

définis en connaissance de cause après une étude sur les rythmes de travail, les commerces déterminent leurs horaires d'ouverture en lien avec d'autres activités locales (la médiathèque, le marché, etc...), entreprises et structures de garde d'enfants engagent un dialogue pour faciliter la conciliation des temps professionnel et familial des salariés-parents, etc...

Seul acteur de terrain en milieu rural dans ce domaine AIDER est aussi membre du conseil d'administration de **Tempo Territorial**, l'association nationale des bureaux du temps.



ANIMATION ECONOMIQUE

AIDER œuvre depuis sa création au développement de l'emploi au travers de dispositifs innovants et fédérateurs. Deux axes d'interventions :

Accompagner et développer les Groupements d'Employeurs (GE), en s'appuyant sur son expertise pour informer, réaliser des créations et le suivi de GE.

Mobiliser, animer et développer des réseaux d'entreprises, afin de mener des actions collectives de développement d'activité et de prise en compte des problématiques de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC).

